



Ecole élémentaire Foré  
Place de l'hôtel de ville  
31370 Bérat

## **Compte rendu** **Conseil d'école du vendredi 8 novembre 2019**

Ordre du jour
I) Equipe enseignante et effectifs
II) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves
III) Règlement intérieur 2019 – 2020
IV) Sécurité dans l'école
V) Question à la mairie ; Travaux ; Investissements
VI) Occupation des locaux sur temps scolaire (Info mairie)
VII) Point sur la coopérative scolaire
VIII) Projet d'Ecole
IX) Sorties scolaires

### **Début de séance : 17 heures 30**

Désignation d'une ou d'un secrétaire de séance : Mme Saint-Aubin

Tour de table pour une présentation de chacun.

### **I) Ecole, Equipe enseignante et Effectifs**

#### **Présentation de l'équipe**

10 classes et un dispositif ULIS

*Des changements dans l'équipe pédagogique* : notons les arrivées sur l'école de Mmes Bouillet, Le Porho, Martini, Marty et Muratorio.

#### **Effectifs**

A ce jour 236 élèves (ULIS compris dans les effectifs depuis juillet 2019)

- CP 20, CP 20, CE1 28, CE1 28, CE2 27, CE2 CM1 21, CM1 25, CM1 24, CM2 21, CM2 22,

Dispositif ULIS : 11 élèves au 8 novembre 2019

Constats et perspectives :

- Maintien de la 10<sup>ème</sup> classe.

La 10<sup>ème</sup> classe a été maintenue de justesse cette rentrée scolaire. Les effectifs sont plus confortables qu'avec 9 classes mais les CE1 sont toutefois à 28 et les CE2 à 27. 1 seul double niveau CE2 CM1 à cheval sur 2 cycles

- Perspectives 2020-2021

S'il n'arrive pas 50 élèves à la rentrée prochaine entre les GS et les nouveaux inscrits en remplacement des départs (CM2...) l'école sera de nouveau en situation de fermeture de classe. La carte scolaire est généralement annoncée vers février – mars, La projection donne des classes chargées l'an prochain et de nombreux doubles niveaux. Nous n'avons pas encore d'information sur les niveaux de CP et CE1 à effectif limité à 24 élèves par classe.

**Enseignement des langues** : L'enseignement de l'anglais est assuré dans toutes les classes à raison de 1h20 par semaine. Cet été dans le cadre de "Erasmus Plus" 9 collègues de l'école sont partis en Irlande à Galway pour améliorer la qualité de leur enseignement et bénéficier d'apports pédagogiques culturels différents. Ils ont tous été diplômés.

### **Rased : aide aux élèves en difficulté**

Mme Bertrand, psychologue EN est absente et excusée. Le directeur présente son action. Son secteur d'intervention est vaste : Bérat, Labastide-Clermont, Lautignac, Rieumes, Fontenilles ce qui représente environ 1 600 élèves.

Ses missions : accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage comme en situation de handicap, actions en faveur du bien-être psychologique et de la socialisation des élèves pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, participation à des actions de prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires : climat scolaire, ateliers pour développer l'attention et la concentration. Mme Bertrand peut être contactée directement par téléphone par les parents.

Mme Bonadéo, enseignante spécialisée, intervient sur ce même secteur. Elle est présente sur l'école 2 demi-journées et prend en charge des petits groupes, notamment sur le cycle 2.

## **II) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Félicitations et remerciements aux candidats et aux élus.

On note un taux de participation de 46,31% (53,7% ! si l'on inclut les blancs et nuls) contre 39,2% en 2018, 44.6% en 2017 et 45,9 en 2016. Cette année le mode de vote a été exclusivement par pli porté. 10 titulaires pas de suppléants.

## **III) Règlement intérieur 2019 – 2020**

Il est un extrait du règlement départemental

Questions des parents : Mon enfant a une montre GPS connectée. C'est seulement pour le temps du trajet école-maison, est ce autorisé? Réponse : oui.

Pour rappel seul l'usage du téléphone portable dans l'établissement est interdit.

Il y a interdiction des bonbons? Oui les bonbons durs sont dangereux et globalement les bonbons ne sont pas autorisés.

Un rappel est fait des règles de vote et des voix délibératives accordées aux membres du conseil d'école.

Le règlement sera distribué aux familles après ce conseil d'école par le biais du carnet de liaison. Il devra être lu en classe et signé à la maison par l'élève et ses parents.

Il est procédé au vote :

**20 présents – 20 votants**

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20**

**Le Règlement intérieur est**       **Adopté**     **Non adopté**

## IV) Sécurité dans l'école

### Rappel des mesures quotidiennes :

Les mesures de sécurité s'inscrivent dans le cadre du plan Vigipirate:

#### **Sécurité renforcée - Risque attentat**

- accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- contrôle visuel des sacs.

Une personne qui refuserait de décliner son identité ou de présenter son sac se verrait refuser l'entrée de l'école.

D'autres mesures de sécurité relèvent de la vigilance des familles. Il leur est demandé d'éviter les attroupements devant l'établissement et de se positionner au-delà de la ligne blanche tracée au sol devant le grand portail.

### Exercices de sécurité annuels obligatoires

Plusieurs exercices sont réalisés tout au long de l'année pour répondre à plusieurs risques identifiés : risque incendie, risques majeurs, risques d'intrusion

① Incendie : (3 par an) un premier exercice a été réalisé le 12 septembre en présence de monsieur Lopvet agent technique en charge des questions de sécurité et le Lieutenant Bony commandant de la caserne des sapeurs-pompiers de Rieumes (intervention sur site en 10-12 min). Cela a été fait simultanément dans tous les bâtiments de l'école.

Les points de rassemblement sont

- étape 1 le rond de l'arbre
- étape 2 la cour de l'annexe, près de la rampe de la cantine

#### ② PPMS

L'école est équipée d'un système d'alertes sonores différentes suivant le type d'événement. Il y a un signal de début et de fin d'alerte.

Un exercice dit PPMS intrusion a eu lieu le 10 octobre. Bilan : en moins de 2 minutes les classes étaient verrouillées, éteintes et silencieuses. **Bilan très positif**

En cas de gaz toxiques, pas besoin de calfeutrer la bouche de la clim qui recycle exclusivement l'air intérieur. De plus, l'électricité est coupée.

Rappel aux parents de ne pas venir chercher leurs enfants à l'école en cas d'alerte. Les exercices sont annoncés via le carnet de liaison.

## V) Question à la mairie. Travaux Investissements

### a) Travaux

Durant l'été de nombreux travaux ont été effectués :

- L'uniformisation des serrures est quasi terminée
- La création du local poubelles et tri
- L'embellissement du mur du cimetière exécutée par l'Espace jeunes (CM1-collège) en partenariat avec l'ALSH (centre de loisirs). C'est un projet du conseil des délégués. Ce projet sera peut être prolongé pour finir le mur...

**Information espace jeune:** présentation du CLAS : exclusivement pour les élèves de CM2 : aide aux devoirs, projets à mettre en place

- L'achat et l'installation des vidéoprojecteurs grâce aux parents d'élèves et à la mairie sont en passe d'être terminés (A ce jour il ne manque plus que 3 classes qui attendent avec impatience leur tour). Le calendrier annoncé est "vers janvier 2020".

Après l'intervention de l'animatrice en informatique de la circonscription, une demande est faite d'envisager des vidéoprojecteurs à une courte focale pour ne pas faire d'ombre quand on écrit au tableau. Il est demandé également de faire le choix de matériel avec les HP intégrés. Les enseignantes concernées communiqueront une fiche-produit à la mairie.

-classe mobile informatique : cet été, les machines ont bénéficié d'une mise à jour, batteries changées et neuves. Des problèmes persisteraient sur les batteries de 2 ordinateurs.

- la vitre fendue des CE2 CM1 a été changée côté cour, classe 4

- les stores ont été changés

- des nouvelles mallette PPMS ont remplacées les précédentes

- les tapis pour la salle de motricité ont été achetés et installés pour l'EPS

- Le liège dans tous les couloirs pour l'affichage a été posé.

Pour des raisons d'économie d'énergie une demande est faite concernant des détecteurs de présence pour les WC et couloirs ? La demande sera soumise à la mairie.

## b) Questions

### 1) Service minimum Grève des enseignants

Lors de la précédente grève, l'école a été destinataire d'une information des services du rectorat comme quoi serait mis en place le service minimum. Il n'a pas été mis en place. 35 élèves ont dû être répartis sur 5 classes. Pouvez-vous nous donner la raison de cette non mise en place ?

Réponse de la mairie : Le service minimum date de la loi de 2008. L'état demande aux mairies d'assurer ce service quand les personnels de l'éducation nationale sont en grève. Aujourd'hui la compétence périscolaire a été transférée à la communauté de communes avec le personnel. Avant c'était assuré par la mairie et cette dernière n'a donc plus ce personnel à disposition. Jusqu'à présent la gestion s'est toujours faite au cas par cas, c'est à dire une information aux parents stipulant que même s'il y a grève la commune n'est pas capable d'accueillir vos enfants dans de bonnes conditions. Les parents sont prévenus le plus tôt possible et il leur est demandé par la collectivité « dans la mesure des possibilités, de garder les enfants ». La dernière fois 45 % des enseignants étaient en grève. Si tous les élèves viennent à l'école il n'y a pas assez de personnels qualifiés pour garder les enfants.

Le directeur rappelle que les enseignants de par leurs obligations légales ne peuvent pas dire aux parents de garder leurs enfants mais seulement que l'enseignement ne sera pas assuré.

Les parents questionnent sur la grève de l'ALAE.

Lors de la grève de l'ALAE, les parents ont été prévenus au dernier moment. C'est très difficile dans ces conditions de trouver une solution. La question sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école et adressée à l'ALAE dépendant de la 3CG. Les services de la commune ont transmis l'information sous forme de photocopies à distribuer à 15h15. Les enseignants ont appelé chaque famille des élèves absents ce jour-là afin qu'eux

aussi puissent prendre leurs dispositions. Ce n'est pourtant pas dans les attributions de la mairie ni des enseignants.

Des situations particulières sont portées à la connaissance du conseil par des enseignants.

Cas n°1 : S'il reste 2 enseignants non-grévistes sur l'école, ils doivent accueillir tous les élèves qui se présentent sans en refuser 1 seul. Les enseignants se retrouvent dans la même situation que la mairie, ne pas pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Pourtant ils le font.

Cas n°2 : A l'école maternelle quand il y a grève à 100% : la mairie a fermé l'école. Les parents ont bien dû trouver une solution de garde. C'est donc possible.

- 2) Photocopieur : La photocopieuse arrive au million de photocopies ce qui pour le réparateur semble être proche de la fin de vie. Le changement vers un copieur couleur est toujours une demande de l'équipe. Est-ce que c'est déjà envisagé ou envisageable pour la rentrée 2020 – 2021 ?

**Réponse de la mairie** : Etant donné le coût d'un photocopieur couleur il faut le budgétiser. C'est prévu pour l'année 2020, vers la rentrée.

- 3) Produit d'entretien

Pouvez-vous nous informer sur le type de produits d'entretien utilisés ? Si ce n'est pas le cas est-il possible d'utiliser des produits au faible impact environnemental ou bio ?

**Réponse de la mairie** : les agents utilisent déjà du vinaigre blanc pour les surfaces très sales : Globalement il y a utilisation de produits biodégradables.

**M. le Maire informe** qu'il va donner des directives pour que soit revue la formation auprès du personnel au-delà du type de produit utilisé et la façon de les utiliser, les quantités...

Problème soulevé par les enseignants : L'intervention du personnel dans les bâtiments lors du ménage quotidien commence hors de la classe mais au moment de la sortie et il est perçu une odeur très forte. **Réponse** : le planning sera revu.

Au chapitre des odeurs, il y a toujours des odeurs récurrentes très désagréables Bat A (déclaré dans le DU) mais aussi récemment une odeur de moisissure dans le bâtiment B. **Réponse** : des investigations vont être menées. Au sous-sol, il y a de possibles infiltrations d'eau ?

## VI) Occupation des locaux sur temps scolaire (Info mairie)

L'école, hors temps scolaire, est occupée par 3 associations (judo, Evidanse et Gymdanse) tous les jours dans la semaine et même le samedi. Le directeur informe que cela a occasionné des soucis d'alarme et de fermeture des bâtiments dont on a pris connaissance que le lendemain. Un rappel sera fait de nouveau auprès des associations concernées.

## VII) Point sur la coopérative scolaire

Cette année encore la mandataire est Mme Taulaigo. Remerciements unanimes.

Ecole affiliée à l'OCCE, coopérative scolaire permet de réaliser différents projets (cf info distribuée en début d'année dans le carnet de liaison)

7660 euros début d'année

Achat : ballons, abonnement, 1 sortie par les CP, cotisation : dépense : 1345.28 euros

Participation volontaire en début d'année : 1334€ (994 l'an dernier)

Solde actuel : 12 051.88€ le 8/11/2019

Soirée festive : rapporté bénéfice de 361 euros (1,53 euros /élève)

La coopérative scolaire permet de réaliser des projets. Cette information a été rappelée aux familles, en début d'année, dans le cahier de liaison.

Une copie de la situation actuelle est transmise aux membres du conseil d'école.

Reconduction d'actions : vente de chocolats en cours, photographie scolaire 3 et 4 février.

Pour les classes découvertes : la participation de la coopérative scolaire est liée aussi à la participation des parents.

### **VIII) Projet d'Ecole : Parcours vers un élève autonome**

Le projet d'école est bien lancé et suit son cours par le biais des actions déjà initiées l'an dernier et reconduites.

Une action nouvelle cette année : Erasmus Day :

Flash mob sur le blog de l'école : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-berat/>

Conte-moi l'Europe

### **IX) Sorties scolaires**

**Projet classe découverte** : 6 classes soit 135 euros

15 fratries: - 40 euros environ en fonction des actions menées par les parents

4 euros par enfant pris en charge par la coopérative scolaire

Budget total : 30 540 euros

Transport assuré par VNI : ce transporteur a maintenu les prix de l'an dernier et ne nous applique pas d'augmentation du tarif.

Remarque des parents : ce sont toujours les mêmes parents qui préparent des actions et qui les financent.

Info mairie : une aide aux familles en difficulté pour des raisons financières est envisageable (cf. CCAS, Roland Estrade, à la mairie). Il persiste le problème des familles qui ne demanderont pas d'aide.

Le maire rappelle que la mairie sera présente pour accompagner les classes découverte.

Evocation de demandes de subventions privées (démarche déjà lancée par les enseignants).

La question est posée de subventions départementales ?

**CP** : la ferme des balances dans le Gers, accueil et pédagogie de qualité

Les enfants ont pu voir des naissances de poussins, donner le biberon aux chevreaux ...

Sortie en lien avec le monde du vivant, le monde animal.

C'est un moment important dans la vie de la classe car cela donne une bonne dynamique de classe en début d'année.

**CE1** : Musée du Lherm, en lien avec le travail sur le temps. Choix de l'atelier imprimerie

2<sup>e</sup> sortie : versant plus culturel dans le domaine des arts

**CM2** : sortie au théâtre en janvier, le Malade imaginaire de Molière et au mois de mars sortie

au Muséum d'histoires naturelles (l'arbre à clé » : thème sur la classification des animaux sous la forme d'une enquête, + atelier sur les araignées)

En fin d'année sortie vélo après un cycle vélo. Des parents ont passé l'habilitation.

### **Soirée festive : 19 juin spectacle Erasmus ?**

Communication des dates des deux prochains conseils d'école (17h30) :

**Judi 12 mars 2019, Lundi 22 juin 2019**

**Clôture de séance du conseil : 19h40**

**Signature du maire**

**Signature  
des parents d'élèves**

**Signature du directeur**